

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

**Office Mauritanien de Recherches Géologiques.
(OMRG)**



PROCÈS VERBAL

CIMAC/OMRG

N° 17

Session du 10 / Juin / 2019

PROCES –VERBAL D’ATTRIBUTION DE CONTRAT

Suite à la demande d’initiation d’une procédure pour l’acquisition des besoins, en fournitures de Produits Chimiques du laboratoire de l’OMRG pour l’année 2019, adressée à la commission interne de marchés publics de l’Office Mauritanien de Recherches Géologiques, par la Direction Générale, en date du 13/05/2019, sous le N° 63/019, la commission s’est réunie le 10 Juin 2019 à 13 H 00 mn, dans les locaux dudit Office sous la présidence de Monsieur Emanetoullah LIMAM.

Étaient présents, outre le président :

Membres :

- ✓ Mr SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK
- ✓ Mr DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI
- ✓ Mr MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur

- ✓ Mr Ousmane MOCTAR FALL SAID.

Secrétaire

- ✓ Mme KANDJI MODY TRAORE.

Absent :

- ✓ Mr NASSER DINE O/ MED YESLEM

Le président, après vérification du quorum (4 sur 5), a ouvert la séance par des mots de bienvenue aux membres de la CIMAC/OMRG et les a remercié d’avoir répondu à la convocation.

L’ordre du jour a été adopté comme suit :

- Évaluation des offres du marché relatif à la fourniture des besoins en Produits Chimiques du laboratoire de l’OMRG pour l’année 2019.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d’ouverture des plis et la fiche récapitulative de l’évaluation des offres, la Commission décide d’attribuer provisoirement le contrat relatif à la fourniture des besoins en Produits Chimiques du laboratoire de l’OMRG pour l’année 2019, à « MLMMIA » dont l’offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres

concurrent, pour un montant de Un Million Trois Cent Quatre Vingt Cinq Mille Cent Cinquante Ouguiyas (**1 385 150 MRU**) TTC.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché et publié sur le site de l'ARMP et celui de l'OMRG.
- Un délai de recours de deux jours ouvrables est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14 heures 45 mn.

Secrétaire

KANDJI MODY TRAORE

Président

Emanetoullah LIMAM

Ont signé :

Membres :

SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK

DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI

MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur :

Ousmane MOCTAR FALL SAID

Nouakchott le 10/06/2019